

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Souplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.
Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne Départements limitrophes	BUREAUX & RÉDACTION Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOËLE (S.-&-M)	Paris et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES. la ligne..... 0 fr. 20	UN AN..... 3 fr. 50

TÉLÉPHONE

ÉCHOS DE LA SEMAINE

30 Janvier. — Le président de la République signe un projet de loi autorisant le gouvernement à décerner un certain nombre de croix de la Légion d'Honneur pour l'exposition d'Hanoï.

— Le Sénat continue la discussion du projet de loi sur le service de deux ans.

31 Janvier. — La Chambre commence la discussion du budget de la guerre et vote la suppression des périodes d'exercices militaires de treize jours.

Le Sénat Italien approuve par 65 voix contre 18, la convention de Bruxelles sur les sucres.

1^{er} Février. — Plusieurs télégrammes de Tanger annoncent que les troupes impériales ont attaqué les forces des rebelles, les ont mises en complète déroute et ont capturé le prétendant lui-même. Ce dernier fait n'est cependant pas confirmé.

2^e Février. — Une rébellion éclate à l'école polytechnique. Soixante élèves de première année ayant refusé de faire une composition écrite, sont exclus temporairement et versés dans des régiments d'artillerie.

3^e Février. — En l'absence du général André retenu à la Chambre par la discussion du budget, le Sénat ne peut continuer le débat sur le service de

deux ans.

4^e Février. — Le contre-torpilleur *Espingola*, de l'escadre de la Méditerranée, se brise sur la côte dans le voisinage du cap Lardier. L'équipage peut être sauvé.

— Des ouragans et des cyclones s'abattent sur toute l'Espagne et y causent de grands ravages. Les dégâts sont particulièrement considérables à Saint-Sébastien. Les communications télégraphiques et téléphoniques sont interrompues par la neige, dans les provinces basques.

5^e Février. — La séance de la Chambre est entièrement consacrée à l'examen des chapitres du budget de l'Instruction publique, alors que le Sénat poursuit la discussion de la loi militaire de deux ans.

— En Espagne, le mouvement gréviste s'étend de la Catalogne à d'autres parties du royaume. La situation devient inquiétante.

6^e Février. — Le Sénat procède à l'élection de la commission d'Instruction de la Haute-Cour.

— Ouverture à Bruxelles des débats du procès de Rubino, l'auteur de l'attentat contre le roi des Belges.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La Société de Secours-Mutuels de

Dammartin a tenu dimanche dernier, à quatre heures et demie, son assemblée générale annuelle, en la salle de la Chaumière.

Assistaient à cette séance : MM. Hémar, président ; Moreau, vice-président ; Lemarié, secrétaire ; Francart, vice-secrétaire ; Berger, trésorier ; Docteur Beuve, Bénard, administrateurs.

M. le président a donné communication du compte-rendu des opérations de la Société pendant l'exercice 1902.

Il résulte de ce document que la Société compte actuellement 261 membres dont 40 membres honoraires.

Les recettes de l'année 1902 ont atteint.....	4.187 fr. 70
Les dépenses.....	4.762 20
Soit en excédent de dép.	574 50

D'autre part, l'actif social s'est accru de 2.032 fr. 44, d'intérêts capitalisés à 4 1/2 0/0, pour la somme de 45.156 fr. 66 en fonds libres.

Si l'on ajoute à ces chiffres le montant des fonds de retraites servant à la constitution de pensions, on arrive au total respectable de 70.478 fr. 90 formant le capital de la société, qui ne semble pas souffrir beaucoup des dépenses nouvellement votées pour l'amélioration du sort de ses malades.

A la suite d'une nouvelle démarche faite à l'administration du chemin de fer du Nord M. le maire de Dammartin vient d'être informé qu'un abri confortable sera établi prochainement à la gare de Dammartin - Juilly - Saint-Mard aux frais de la compagnie du chemin de fer.

C'est là un résultat qui mérite d'être signalé, car nos lecteurs se souvien-

nent qu'à une première démarche collective des communes intéressées il a vaît été répondu que l'administration du Nord se montrait disposée à apporter à l'abri des voyageurs les améliorations demandées mais à la condition que les diverses localités participeraient proportionnellement à la dépense

La société de Trompettes l'Etendard Dammartinois a tenu dimanche soir à six heures son assemblée générale pour la communication du compte rendu de ses opérations de l'année 1902

Cette séance était présidée par M. Hémar président, assisté de M. Lemarié, l'un des membres administrateurs du chef, du sous chef, du secrétaire, et du trésorier de la société.

M. le Président après avoir vérifiés les comptes, a constaté l'état satisfaisant des finances et, a vivement engagé les musiciens à continuer dans cette voie.

A huit heures, la Fanfare municipale s'est réunie au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. Hémar, assisté de M. Lemarié l'un des membres administrateurs, du chef, du sous chef, et du secrétaire-trésorier.

Le but de cette réunion était d'examiner l'état financier de la société et, sur ce point, les choses n'ont pas paru entièrement satisfaisantes les dépenses ayant excédé les recettes de quelques centaines de francs.

Par contre on a pu constater avec satisfaction que le nombre des membres exécutants s'est accru d'une façon très sensible et a nécessité l'achat d'un certain nombre d'instruments qui n'ont pas été sans obérer sérieusement

les ressources financières

Bien pénétrés de la nécessité de rétablir l'équilibre de leur budget, nos jeunes artistes ont pris le parti de s'abstenir de sortie pour cette année, c'est là un excellent mouvement dont il faut leur tenir compte

Nous leur souhaitons, toutefois qu'une âme bienfaisante s'intéresse à leur sort en les mettant à même de prendre part, au cours de la belle saison à l'une de ces fêtes musicales qui leur procurent une journée d'agrément et quelques lauriers

SAINT-MARD

Le samedi 31 janvier, la Société de Secours-Mutuels de Saint-Mard s'est réunie en assemblée générale, pour recevoir communication du compte-rendu des opérations de la société en 1902, et pour procéder au renouvellement de son conseil d'administration dont les pouvoirs étaient terminés.

Tous les membres de l'ancien bureau ont été réélus, à l'exception, toutefois de M. Brice Boulanger qui a renoncé à ses fonctions d'administrateur et a été remplacé par M. Baudouin.

Les recettes de la société ayant été en 1902 de..... 1.661 fr. 35

Les dépenses de.... 579 60

Il en résulte un excédent de recettes de 1.081 fr. 75, portant le capital social à la somme de 10.685 fr. 93.

Ces résultats sont dus, sans aucun doute, à l'excellente direction donnée à son administration, grâce au choix judicieux qu'ont su faire les mutualistes de Saint-Mard.

Nous les en félicitons.

Ces jours derniers, un jeune enfant le petit Aubry Henri, ayant suivi fur-

tivement dans la rue la personne à laquelle ses parents l'avaient confié, se laissa surprendre par l'arrivée d'une voiture, tournant à l'encoignure de la rue, et qui le renversa.

Fort heureusement, la personne qui conduisait l'attelage M. Kuegler, Md-boucher à Dammartin, parvint à arrêter instantanément son cheval et évita ainsi un malheur dont eût été infailliblement victime le petit imprudent.

Le docteur Beuve consulté par M. Kuegler a prescrit un simple repos pour l'enfant, qui bien qu'il eût été renversé n'a été atteint d'aucune blessure.

JUILLY

Dans la nuit du 27 au 28 janvier, vers une heure du matin, MM. Julien Berthier, couvreur, et Eugène Sainte-Marie, cordonnier, étaient réveillés par les cris : « Au secours ! à l'assassin ! » que poussait Adrien Gosset, manouvrier âgé de 54 ans, qui venait d'être frappé brutalement derrière la tête, avec un instrument contondant, par deux malfaiteurs restés inconnus qui avaient essayé de le dévaliser à sa sortie de l'auberge Bonnefoy, où se donnait le bal des conscrits.

Mais comme Gosset criait très fort et que des fenêtres avaient été ouvertes, ces deux individus, dont il ne put donner le signalement, s'étaient enfuis par une petite rue donnant sur les champs.

Jusqu'à présent ces individus ont pu se soustraire aux recherches de la police.

Aujourd'hui, dimanche, à deux heures, au collège de Juilly, une con-

sérence sera faite par M. Marc Sanguier, directeur du Sillon.

« La question sociale » fera le sujet de la conférence.

Une quête sera faite au profit des pêcheurs bretons.

MITRY-MORY

En l'absence de Mme veuve Legend, qui se trouvait au hameau de la Villette-aux-Aulnes, un inconnu, s'est introduit dans la cour de son habitation et a dérobé, dans un clapier, l'unique lapin à l'élevage duquel elle consacrait tous ses soins.

Aussi Mme Legend n'a-t-elle pas hésité à porter plainte.

VILLEPARISIS

Mardi dernier, vers 7 heures du soir, M. le docteur Decourt, de Mitry-Mory faisait une visite chez un malade à la porte duquel il avait laissé sa voiture.

Quelques instants après, le docteur s'est aperçu que son fouet lui avait été volé, ainsi qu'une couverture qu'il avait jetée sur le dos de son cheval.

La couverture est en peau de chèvre blanche doublée de moleskine.

Le préjudice causé par ce vol s'élève à 53 francs.

CLAYE

Un tracé des voies que l'administration entend suivre pour la construction de la ligne téléphonique est déposé, jusqu'à samedi soir à la mairie où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Samedi un agent se tiendra à la mairie pour y donner veralement les explications qui lui seront demandées.

Depuis la tentative de vol qui fut

commise dans la propriété de Mme veuve Marchat rentière, à l'époque où nous l'avons enregistrée une nouvelle entreprise du même genre a été renouvelée tout récemment.

Mme Marchat étant toujours absente, c'est le jardinier chargé de l'entretien du parc qui s'est aperçu de l'incursion d'un individu dans l'enceinte de la propriété.

Le jardinier a trouvé, en effet auprès d'un petit kiosque, dans les charmilles qui l'entourent, un martelet et une hachette dérobés il y a quelques jours dans une maison en construction de la rue Guette.

Ces outils appartiennent à deux maçons : MM. Robiche et Hamel, au service de M. Pitort, entrepreneur.

Les recherches faites dans le parc ont permis de retrouver les traces laissées par le malfaiteur qui cette fois a escaladé le mur du jardin.

Il est à supposer que ce personnage n'est pas venu faire le tour du kiosque pour l'unique plaisir d'une promenade solitaire. Bien certainement il préparait le plan du cambriolage, et les outils découverts dans les broussailles n'étaient que les premiers éléments d'un outillage à compléter pour faciliter les effractions et l'entrée dans l'habitation que Mme Marchat a quittée le 27 Septembre.

(*n° de S.-et-M.*)

OISSERY

Les voleurs de lapins et autres dévaliseurs de basses-cours sont une vraie plaie dans les campagnes, mais à Oissery il y a mieux que ces genres de larcins : on dérobe des moutons.

Du moins, le malfaiteur qui s'est essayé dans cette spécialité en a-t-il emporté un, et cela suffit pour per-

mettre de croire qu'il sera capable d'en prendre d'autres, si une surveillance n'est pas établie.

C'est au cours d'une nuit de la semaine dernière que le voleur s'est introduit dans les dépendances de la propriété de M. Octave Parent, cultivateur. Il a d'abord escaladé la clôture d'un jardin et est parvenu dans la cour en franchissant un grillage hérissé de ronces artificielles. C'est d'ailleurs à cet obstacle qu'il eut le désagrément de compromettre ses vêtements en laissant aux ronces un lambeau de veston qui servira d'indice révélateur.

Sans être entendu, le nocturne visiteur a pu emporter un mouton du poids de 45 kilogs.

Une enquête fut ouverte dès le lendemain. Différentes constatations amenèrent la gendarmerie à interroger un belge nommé David Havermaet qui, n'ayant représenté que des vêtements en velours, fut alors invité à chausser ses bottes pour venir dans le jardin de M. Parent où les empreintes de pas remarquées sur le sol pouvaient guider les recherches.

Havermaet hésita d'abord, et devant l'insistance des gendarmes, il acquiesça à leur invitation.

L'opération démontra que les bottes s'adaptaient parfaitement dans les empreintes, et que certaines particularités observées sous les chaussures quant à la disposition des clous, se retrouvaient sur les empreintes.

Havermaet s'est défendu très énergiquement d'être l'auteur du vol.

Les résultats de l'enquête ont été transmis au parquet de Meaux.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

L'assemblée générale de la 1012^{me}

Section des *Prévoyants de l'Avenir*, a eu lieu dimanche dernier, à 2 heures, comme nous l'avions annoncé, dans l'une des salles de la Mairie de Nanteuil.

Le bureau de la Section a été constitué comme suit pour l'année 1903 :

MM. E. Trouvé, président ; Cerf, vice-président ; Tricotel, trésorier ; Moquet, trésorier-adjoint ; Carrère, secrétaire ; Sabourin, secrétaire-adjoint ; Raucault, comptable ; Renault, archiviste.

Conseil de Surveillance

MM. Cuvinot, président ; Alleau, secrétaire ; Lecœuvre, membre ; Desjardins, membre ; M^{me} Coulon, membre.

Le siège de la Section a été transféré chez M. Th. Carrère, coiffeur-parfumeur.

Les recettes se feront donc à l'avenir exclusivement à cette adresse, le 1^{er} dimanche de chaque mois, de 3 à 5 heures, par trois membres du bureau.

Le secrétaire se tiendra, comme d'habitude, en permanence pour les cotisations, adhésions, et tous renseignements utiles que l'on voudrait bien lui demander.

N. B. — La 1012^{me} Section a donné son 222^e numéro matricule, et possède depuis le 1^{er} janvier deux sociétaires rentiers : M. E. Trouvé, garde-moulin, et M. Madoux, typographe au *Petit Journal*.

Ajoutons que Mme Trouvé touchera également 360 fr. de rente dans trois ans.

M. Fredin, rédacteur au Ministère de la Justice, vient d'être nommé chevalier du Mérite Agricole.

M. Fredin, qui est propriétaire de

plusieurs fermes dans notre arrondissement, est originaire de Nanteuil.

C'est le beau-frère du Maire de cette commune.

Samedi 17 janvier, à huit heures du soir, les membres honoraires de la Fanfare de Nanteuil et les membres exécutants, se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville, pour y entendre la reddition des comptes de l'exercice 1902, présentés par le trésorier, M. Grégois, et procéder à l'élection des membres du Conseil d'administration arrivés au terme de leur mandat rééligibles.

La séance était présidée par M. Martin.

Les membres sortants du Conseil d'administration ont recueilli l'unanimité des suffrages.

Pour la cinquième fois M. Dély, le président, a été réélu à l'unanimité.

M. Martin a été réélu vice-président, à l'unanimité moins une voix, pour la cinquième fois aussi.

Le Conseil d'administration se compose donc de :

MM. Dély, président ; Martin, vice-président ; Grelez, directeur ; Laloue, sous-directeur ; Grégois, trésorier ; Martin, secrétaire ; Magdelain, membre ; Normand, membre ; Delépine, membre ; Thuillier, membre.

Dimanche 18 janvier, à une heure et demie de l'après-midi, a eu lieu l'Assemblée générale annuelle de la Mutualité scolaire, présidée par M. Martin, directeur de l'usine du Petit-Moulin.

Étaient présents au bureau ; MM. Martin, président ; Dumoulin, vice-président ; Grelez, trésorier ; Mlle

Carbont, secrétaire, et MM. Cerf, Sabourin, Lecœuvre, Puguant, membres du Conseil d'administration.

Du rapport du trésorier, il résulte que la situation financière au 31 décembre se solde par 450 fr. 70 de recettes contre 60 fr. 45 de dépenses, d'où un excédent au profit des recettes de 389 fr. 55, sur lequel le Conseil d'administration décide de prélever 136 fr au profit de 68 élèves des deux écoles laïques, dont 60 pour l'école des garçons et 8 pour l'école des filles membres participants, fréquentant assidûment l'école et étant titulaires du livret de la Caisse nationale des retraites.

MM. Lacorne, Beaudouin et Laloue ont été nommés membres du Conseil d'administration pour l'année 1903 (le renouvellement devant avoir lieu en 1904), en remplacement de M. Renoux Constant, décédé, et de MM. Remy et Boutin, partis du pays.

TIRAGE AU SORT

Canton de Nanteuil

Inscrits : 72

Baron. — Gossart Charles, 5. Jamet Lucien, 60. Noël Léon, 24. Picard Edmond, 19. Raekhout Pierre, 3. Raels Albert, 59. Roctel Léon, 1. Verhyst Charles, 34.

Boissy-Fresnoy. — Boutrelle Ferdinand, 44. Brulé Léon, 7. Conton Ambroise, 55. Debout Gaston, 37.

Borest. — Dubarle Georges, 53. Fleury Auguste, 21. Laurent Pierre, 57. Pelletier Armand, 10.

Chevreville. — Boutrelle Gaston, 54. Carré Alfred, 63. Gradel Désire, 33.

Erménonville. — Ahy Maurice, 65. Cauchois Georges, 12. Gremelle Ernest, 61. Rousseau Alfred, 43. Simar Octave, 69. Veroux Louis, 47.

Evx. — Versigny Eugène, 18.

Fontaine-les-Cornus. — Crinon Bénédi-Appolinaire 44. Loiseau Adolphe, 22.

Fresnoy-le-Luat. — (Neant).

Lagny-le-Sec. — Fromentin Alexandre, 23.

Montagny-Sainte-Félicité. — Dieu Lucien, 48. Gantier Edouard, 56.

Montlognon. — Boitel Eugène, 30. Parain Félix, 20. Quicray Auguste, 26.

Nanteuil. — Aubossu Jean-Marie, 41. Cachin Joseph, 71. Chrétien Pierre, 29. Dambreville-Joseph, 36. Derlon Remy, 6. Dieudonat Paul, 2. Lachartre Eugène, 31. Legrand Edmond, 72. Lelièvre Eugène, 67. Lénique Jacques, 49. Person Auguste, 45. Picard Léon, 56. Pollet Albert, 32. Renoux Léon, 64. Schurr Charles, 50.

Ognes. — Balissier Lucien, 43.

Peroy-les-Gombries. — Gattelet Robert, 16.

Plessis-Belleville. — Bergeron Jean-Bart, 68. Debout Oscar, 38. Digeon Pierre, 39. Roger Marcel, 47.

Rosières. — Desjardins Camille, 48. Dupasquier Joseph, 46. Dupont Elisée, 62. Lactoque Octave, 45.

Silly-le-Long. — Heuchin Victor, 42. Laviolette Charles, 35. Leduc Eugène, 41. Noël Emile, 40. Pétillot Léon, 8. Vincent Emile, 4.

Ver. — Delassalle Adrien, 25. Demaison Victor, 9. Marchand Georges, 54.

Versigny. — Cuvinot Paul, 27. Flècheux Pierre, 52. Mériaux Honoré, 28. Mozon Jean-Baptiste, 70.

VINANTES

Le dimanche 1^{er} Mars prochain, aura lieu en la mairie de Vinantes, l'adjudication au rabais, de dix lots d'arbres, dont 189 peupliers, situés aux lieuxdits ; *Blandy, Petit Blandy, la pointe du Houx, les Plâtrières, la ruelle de Piscot, etc.*

Pour les conditions de la vente, voir, les jours non fériés, le cahier des charges, déposé à la mairie.

MARCHEMORET

Le dimanche 15 février prochain aura lieu, à Marchemoret, la vente d'un attirail de ce culture et du mobilier, en la ferme exploitée par M. Picart

Consulter l'affiche pour les renseignements.

BIBLIOGRAPHIE

Notre sympathique compatriote, M. Albert Mélaye, vient de publier une intéressante plaquette ayant pour titre : *L'Église et le Prieuré Saint-Jean-Baptiste de Dammartin.*

Ce travail de recherches consciencieuses est accompagné de planches phototypiques d'une exécution très artistique.

Ces illustrations rappellent le plan comparé de l'ancienne église du prieuré-cure, son portail actuel et celui de la collégiale Notre-Dame, devenue église paroissiale de la démolition de l'Église Saint-Jean.

Nous félicitons notre collègue et ami de cette publication qui nous espérons voir suivie de bien d'autres.

L'ancien Bailliage de Dammartin

Nous donnons ci-après la liste des Baillis de Dammartin dont nous avons pu recueillir les noms :

1113 — Guillaume Simon. " bailli de Dampmartin "

1308 — Symon, dit Lulier, bailli de Dammartin, donna au nom des habitants, l'an 1308, son adhésion à la procédure instruite à en cour de Rome, contre les Templiers.

1455 — Nicole Chapelle, bailli de

- Dammartin.
- 1496 — Noble homme et sage Maître Arnoul des Fiches, licencié ès loi, avocat au Parlement, bailli de Dammartin.
- 1609 — Jacques Guillier, conseiller du roi en l'élection de Meaux, avocat au Parlement, bailli de Dammartin.
- 1641 — Louis Fortier, conseiller du roi, bailli et juge royal du comté de Dammartin.
- 1658 — Isaac Pingard, avocat au Parlement " bailli et juge royal, civil et criminel au bailliage de Dammartin ". Alias " bailli et juge royal pour sa majesté et son comté de Dammartin "
- 1667 — Charles Pingard, avocat au Parlement, bailli de Dammartin.
- 1676 — Jean Gosset, licencié en droit avocat au parlement, bailli de Dammartin et lieutenant de Pierrefonds.
- 1696 — Jacques Chantereau, avocat au Parlement et au conseil des roi, bailli au bailliage et comté de Dammartin.
- 1737 — Louis de Vernon, avocat au Parlement, bailli de Dammartin et lieutenant de la gruerie dudit comté.
- 1702 — Marie-Pierre Faron, avocat au Parlement, bailli du comté de Dammartin.



On demande
JEUNE BONNE

munie de références

S'adresser chez M. LOUYOT,
constable à Thioux.

A Vendre

MATERIEL DE BOUCHERIE

Cheval et Voitures

S'adresser au bureau du Journal

AVIS

M. M. Santerre Frères ont l'honneur d'informer **M. M.** les propriétaires de **DAMMARTIN** et des Environs qu'ils demeurent à leur disposition pour les travaux de vidange de Fosses et Puisards ; Curage de Puits et Citernes.

Prix très modérés

Librairie-Imprimerie-Papeterie

E. LEMARIE, à Dammartin

Ouvrages de luxe

offerts à des conditions exceptionnelles aux lecteurs de la **Potite Gazette** :

Les mots historiques du pays de France, par Trogon.

Album In-4 illustré de 60 dessins en couleurs et en noir, par Job.

Cartonnage de luxe à biseau, fers spéciaux, au lieu de **10 fr.** **7 fr.**

Paris Pittoresque, 1800-1900 La Vie, les Mœurs, les Plaisirs, par Louis Barron

Ouvrage orné de 500 reproductions d'estampes et 20 gravures hors texte, tirée en couleur. Un volume In-folio de 414 pages, reliure à fers spéciaux, tête dorée, au lieu de **25 fr.** **15 fr.**

Chansons nationales et populaires de la France avec notes historiques et littéraires, 2 volumes grand in-8 à 2 colonnes, illustré de gravures sur acier et de vignettes dans le texte.

Recueil le plus complet de vieilles chansons, au lieu de **30 fr.** **12 fr.**

Abonnements à tous les journaux et publications politiques et littéraires de Paris, sans aucun frais de commission.

Il est accordé une remise de **10 o/o** sur les prix des catalogues des éditeurs de Paris, pour toute commande d'au moins 5 francs.

Instruments de musique, cordes harmoniques et accessoires divers.

Il est accordé d'importantes remises sur le catalogue illustré de la maison Jérôme Thibouville-Lamy et Cie, qui est donné en communication sur demande.

Directeur-Gérant E. LEMARIE

Dammartin. — Imp. E. LEMARIE.